



La grève des cheminots marque toute la situation.

Depuis deux semaines, les cheminots sont en grève. Leurs assemblées générales rassemblent chaque semaine davantage de cheminots pour exiger avec leurs fédérations FO, CGT, SUD, UNSA... le retrait du plan Spinetta/Macron, le maintien de leur statut et l'abandon de l'ouverture à la concurrence.

La ministre Borne a beau marteler que l'ouverture à la concurrence est inévitable, que le statut doit être détruit pour faciliter cette ouverture, rien n'y fait. La grève unie des cheminots s'approfondit et marque la situation. Le Bureau National des 5 et 6 avril a adressé son soutien aux cheminots en grève.

Dans le même temps, à Air France, à Carrefour,... les salariés font grève pour leurs droits. Des assemblées regroupent par centaines des étudiants sur leurs revendications...

Le 10 octobre, le 22 mars, les fonctionnaires ont rejeté avec force CAP-2022 et le « nouveau contrat social » de Darmanin !

Dans un document intitulé « *Nouveau contrat social pour les agents de la fonction publique* », le ministre Darmanin annonce la couleur. Il entend généraliser « *le recours au contrat* », instituer « *un nouveau modèle de dialogue social* » qui menace l'existence des CAP et des CHS-CT, imposer le salaire au mérite et appliquer « *un accompagnement renforcé* » qui prépare un plan de départ volontaire dans l'objectif de supprimer 120 000 postes et l'abandon de missions.

L'UIAFP-FO a rejeté ce plan en y opposant nos revendications.

Après la journée de mobilisation du 10 octobre, la grève massive et les manifestations du 22 mars, après plusieurs séances de concertation, le ministre Darmanin maintient intégralement son projet exprimant ainsi « *une volonté claire de ne pas négocier, mais de simplement consulter les syndicats (...)* »^(*). Empêchées de négocier sur les revendications des agents, les organisations syndicales n'auraient d'autres choix que de s'associer à ce plan destructeur du statut général de la Fonction publique.

Empêchées de négocier FO, CGT, SUD, CFTC, CFE/CGC, FSU, FAPT appellent à un « processus d'actions et une nouvelle grève le 22 mai... »

Face à cette situation, les fédérations de fonctionnaires FO, CGT, SUD, à l'initiative de FO, ont quitté la séance de concertation du 4 avril.

Elles appellent à « *la tenue immédiate d'assemblées générales et d'Heures mensuelles d'information (HMI) pour alimenter le débat entre les agents et inscrire les mobilisations et la grève dans la durée* ».

Le ministre Blanquer engage le fer contre l'école maternelle pour la transformer en « un système intégré d'accueil des jeunes enfants ».

Les assises de la maternelle des 27 et 28 mars ont donné le coup d'envoi d'une offensive menée par le président de la République contre l'école maternelle, dans la suite de la remise en cause du Bac comme diplôme national.

L'objectif est clair, faire de la maternelle une simple structure d'accueil sous le contrôle des collectivités territoriales, au sein de laquelle toutes les catégories, PE et ATSEM, auraient à y perdre. C'est une nouvelle étape dans la logique de transfert de compétences de l'Éducation nationale vers les collectivités, engagée avec les décrets Peillon/Hamon/Blanquer sur les rythmes scolaires ! Ce serait un coup fatal porté au statut des PE et à l'école publique.

Le SNUDI-FO saura prendre ses responsabilités pour mettre en échec ce projet comme tous les autres.

De même, les 3000 délégués au congrès confédéral convoqué du 23 au 27 avril à Lille débattront, fixeront les mandats et éliront les instances. C'est une force, c'est la garantie de l'indépendance. C'est la CGT-Force Ouvrière ! ■

Montreuil, le 12 avril 2018

Norbert Trichard
Secrétaire Général

(*) Contribution FO Fonction publique